Je REST'O collège

Collège France Bloch Sérazin – POITIERS

Au cours de l'année 2020, l'équipe de restauration de mon collège a préparé **752 286** repas *(élèves et adultes),* pour un montant d'achat de **87 978,63 €** de denrées.

Cela représente **1,67 €** de nourriture dans mon plateau en moyenne par jour réparti ainsi :

- **30,77 %** de produits issus de l'approvisionnement de proximité, par l'intermédiaire notamment de la plateforme ***Agrilocal86***,
- **1,96 %** de produits issus de l'agriculture biologique,
- **5,74 %** de produits ayant un signe d'identification de la qualité de l'origine.

De plus, dans mon collège :

- depuis novembre 2019, l'apport en protéines dans mon alimentation est diversifié par l'élaboration d'un **menu végétarien hebdomadaire**,
- l'action ***Zérogaspi86*** (tri des déchets, table de troc…) permet de réduire le gaspillage alimentaire,
- **l'utilisation de contenant en plastique est interdite ou limitée** *(uniquement dans le cadre des pique-niques)*, conformément à la démarche de prévention et de réduction des déchets.

À travers ces actions, mon collège contribue à faire vivre les producteurs près de chez moi en cuisinant des produits de saison et sains pour la santé, tout en limitant le gaspillage alimentaire.

Engageons-nous tous ensemble pour une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement !

la vienne LE DÉPARTEMENT

Label rouge : signe de qualité français qui atteste qu'un produit possède un niveau de qualité supérieur par rapport à un produit courant similaire.
AOP (Appellation d'Origine Protégée) ou **AOC** (Appellation d'Origine Contrôlée) : signes garantissant que le produit a été transformé et élaboré dans une zone géographique déterminée.
IGP (Indication Géographique Protégée) : signe désignant un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production, son élaboration ou sa transformation…
HVE (Haute Valeur Environnementale) : certification visant à valoriser les productions issues d'exploitations agricoles qui s'engagent volontairement dans des démarches respectueuses de l'environnement.
Pêche durable : écolabel certifiant aux consommateurs des produits de pêche répondant aux exigences environnementales, économiques et sociales.